

Le Havre, le 02 février 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT ET LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION HAVRAISE S'ENGAGENT POUR FACILITER L'ACCES AU LOGEMENT DES SALARIÉS ET FAVORISER L'EMPLOI.**

Jacques FURON, Régis BELLENCONTRE, respectivement Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Normandie et Luc LEMONNIER, Président de la CODAH et Maire du Havre, ont signé le 2 février une convention destinée à renforcer leur collaboration au service du lien emploi-logement.

L'objectif de ce partenariat est de mieux répondre aux besoins en logement des salariés du territoire, d'accompagner le développement économique et ainsi contribuer au développement d'un territoire mixte et équilibré en phase avec les besoins des actifs et des habitants.

**Cette convention s'articule autour de 4 axes principaux au service de l'accès au logement des salariés :**

- **Favoriser la diversité de l'habitat** en amenant une population nouvelle de salariés et ainsi réduire les inégalités dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) visés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).
- **Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité de l'offre de logement sur le territoire de la CODAH.**
  - en accompagnant les bailleurs possédant du patrimoine sur le territoire de la CODAH,
  - en proposant aux propriétaires bailleurs un ensemble d'aides et services.
- **Faciliter et accompagner le parcours résidentiel des salariés en répondant aux besoins de publics spécifiques notamment pour les jeunes et les apprentis et alternants.** Une plateforme [www.alternant.actionlogement.fr](http://www.alternant.actionlogement.fr) spécialement dédiée aux jeunes en formation en alternance a été lancée le 20 juin 2017. Elle présente l'ensemble des aides et services délivrés par Action Logement et la Région Normandie.
- **Aider les propriétaires bailleurs à la rénovation des logements et à la sécurisation locative** au travers des différents produits d'Action Logement (Les AIDES LOCA-PASS®, le dispositif Visale, l'AIDE MOBILI-JEUNE®, l'accompagnement social en cas de défaillance).

## **A PROPOS D'ACTION LOGEMENT**

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 70 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - @ActionLogement

## **A PROPOS DE LA CODAH**

La Communauté de l'agglomération havraise regroupe 17 communes autour d'un projet de territoire structurant et de nombreux investissements, renforçant ainsi son attractivité. Au quotidien, la CODAH agit au service des usagers et des 239 806 habitants de son territoire dans de nombreux domaines comme la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement, les transports, l'information sur les risques majeurs, l'hygiène et la santé, l'habitat, l'économie, le tourisme, les équipements sportifs.

Déterminer les objectifs d'une politique de l'habitat conforme à l'intérêt du territoire est l'une des compétences de la CODAH. Sa mise en œuvre est structurée par le programme local de l'habitat (« PLH », période 2016-2021), qui a pour objectif de garantir l'accès au logement d'une part et d'autre part la rénovation, l'adaptation et la construction de logements au regard des besoins des habitants, en assurant une répartition diversifiée et équilibrée.

En 2018, le budget primitif de la CODAH prévoit de consacrer 6,5 millions d'euros à l'habitat. En outre, les actions menées en faveur de l'amélioration du parc privé et public au titre de la réalisation du PLH génèrent des retombées économiques importantes pour le territoire, évaluées à 135 millions d'euros de travaux réalisés par des professionnels locaux pour la période 2016-2021.

Plus d'informations sur : [www.codah.fr](http://www.codah.fr) - @LeHavreAgglo

## **CONTACTS PRESSE**

### **Action Logement**

Communication Normandie : Cathy Levesque : 02 33 88 62 72 – [cathy.levesque@actionlogement.fr](mailto:cathy.levesque@actionlogement.fr).

### **Communauté de l'Agglomération Havraise**

Cabinet du Président, service presse : Claire Boucher : 07 86 00 87 33 – [claire.boucher@codah.fr](mailto:claire.boucher@codah.fr)